





Dully



P. W. Tekadiozaya B. Obergfell

# Dully

De bourg en village



ÉDITIONS  
CABEDITA  
2013

Couverture: Document portant la première mention de Dully (Delui) en 1238.  
ACV IB 217/4. Photo Rémy Gindroz. Idem pp. 20, 33, 34, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 43 et 72

© 2013. Editions Cabédita, route des Montagnes 13 – CH-1145 Bière  
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains

Internet: [www.cabedita.ch](http://www.cabedita.ch)

ISBN 978-2-88295-664-4

# Remerciements

C'est avec plaisir et gratitude que nous tenons à remercier toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à l'élaboration de cet ouvrage. Nous tenons à exprimer notre très vive gratitude à M. Pierre-Yves Favez des Archives cantonales qui nous a fait bénéficier de ses grandes connaissances de l'histoire vaudoise et lui en sommes très reconnaissants. Nos remerciements s'adressent également à tous ceux qui nous ont aidé dans nos nombreuses recherches. Nous pensons tout spécialement aux collaboratrices et collaborateurs du Service des Monuments historiques qui ont guidé nos premiers pas, aux archivistes du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire ainsi qu'aux bibliothécaires et autres anonymes qui nous ont communiqué des documents ou qui nous ont facilité le travail.

Aussi, nous adressons toute notre reconnaissance aux autorités communales de Dully, surtout à l'ancien et au nouveau syndic pour l'attention qu'ils ont prêtée à la première lecture de ces écrits. Enfin, nous ne saurions passer sous silence que l'élaboration de cet ouvrage est le fruit de la collaboration de nombreux habitants du village qui ont contribué par l'apport de leurs archives familiales, de photos anciennes, de leurs connaissances et de leurs souvenirs. Ce livre n'aurait pas existé sans eux. A tous les habitants, nous exprimons encore une fois nos profonds remerciements.

Les auteurs





# Avant-propos



© André Locher - [www.swisscastles.ch](http://www.swisscastles.ch)

Dissimulé au milieu des villes et villages plus fréquentés des communes alentour, Dully n'éveille pas l'attention des touristes. Son nom reste peu connu même au sein de sa région vaudoise. Pourtant, ce village peut s'enorgueillir de se situer sur un des plus anciens lieux d'occupation humaine en Suisse. Depuis les hauts âges de la Préhistoire, des hommes ont vécu là sans discontinuité, entre lac et collines, perchés sur ce superbe coteau, largement baigné par le Léman.

Au cœur de la Côte, à mi-chemin entre Lausanne et Genève, ce petit village vaut le détour, autant pour la beauté de son paysage que pour avoir su conserver son caractère viticole et agricole. Car Dully est avant tout une terre à vigne, déjà à l'honneur aux environs de l'an 1000 sur ce territoire par endroits inculte et couvert de ronces et de buissons. Mais où, plus tard, moines cisterciens de Bonmont et chartreux d'Oujon se feront vigneron.

Son microclimat remarquable en fait un lieu privilégié pour la culture de la vigne. Celle-ci bénéficie de la douceur du bornan, ce vent venant du lac depuis Thonon, qui se réchauffe en passant sur les eaux avant de descendre doucement sur le coteau, et grâce auquel elle échappe à bien des gelées qui frappent ses voisines.

Il y aurait aussi beaucoup à dire sur le passé de ce village où vécutrent hommes du Néolithique, Romains, Burgondes, et tous ceux qui firent l'histoire de la Suisse, malheureusement les archives manquent. Le temps a effacé les habitats anciens, aujourd'hui remplacés par un petit village pimpant et contemporain, composé de villas modernes et des infrastructures classiques, d'où émergent les trois principales demeures de maître, château médiéval ou classique, chacun témoin de l'époque qui l'a vu naître.

Nous nous bornerons dès lors à en résumer brièvement l'histoire selon les documents en notre possession, et tenterons de vous tracer le paysage d'une petite commune, devenue l'une des plus prospères du canton de Vaud et qui attire de nombreux citadins aspirant à la douceur et à la tranquillité de la campagne. Ce livre est l'occasion de revenir sur son passé et de faire découvrir cet îlot préservé. Confiné entre Gland et Rolle, cerné par la route cantonale et l'autoroute, il demeure néanmoins un lieu où l'on peut respirer cet air pur du terroir, loin des regards ou de l'effervescence des grandes villes.

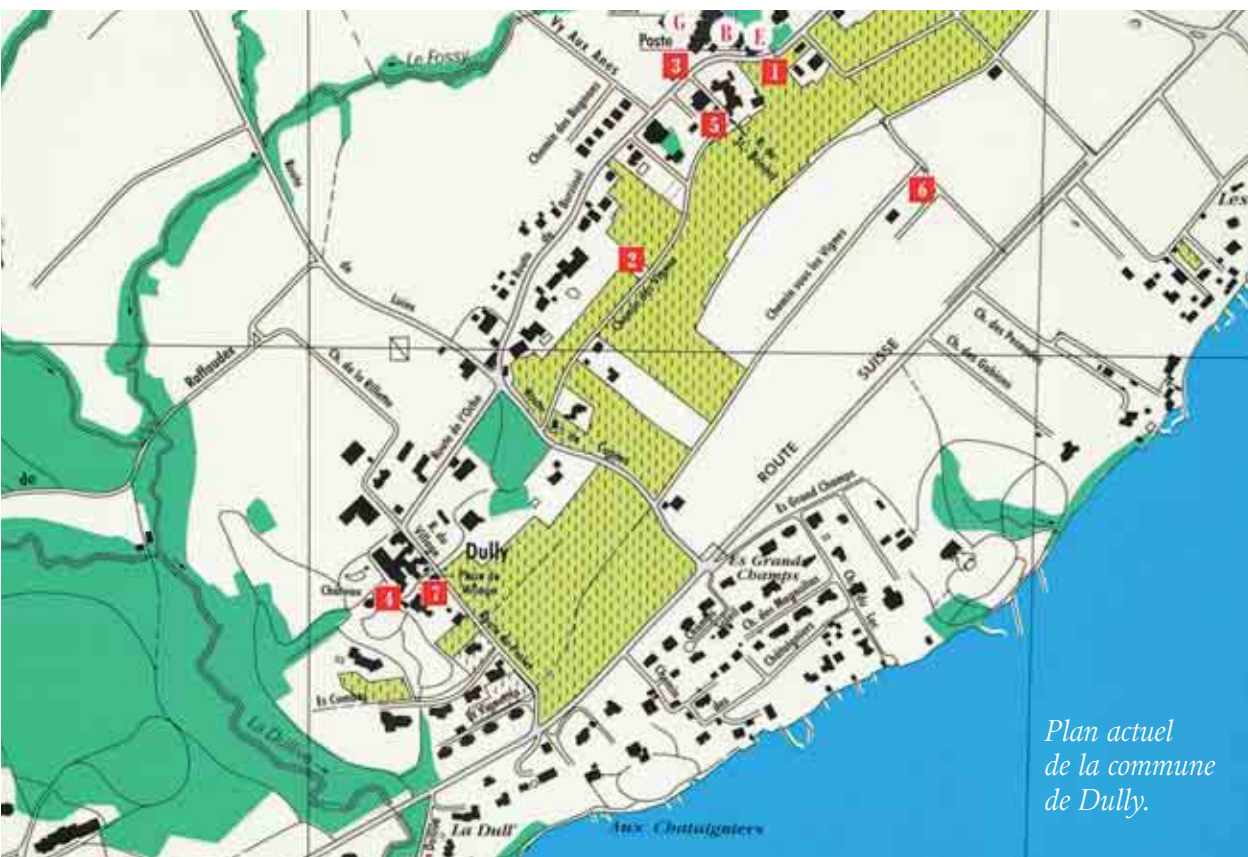
J'espère que cet ouvrage permettra aux lectrices et aux lecteurs de mieux connaître ce village paisible et discret. Qu'ils liront avec autant d'intérêt que de plaisir ce livre qui leur permettra de voyager dans le temps à travers ces quelques pages et illustrations qui rappelleront bien des souvenirs à certains nostalgiques.

# Situation géographique

## INTRODUCTION

Dans son ouvrage *Nyon et ses environs* où il vante le charme et la beauté sans rivaux du lac Léman et de ses bords enchanteurs tout en invitant les touristes à aller contempler ses paysages majestueux, Auguste Testuz (1894-1969) dresse le portrait du village de Dully en ces termes :

« Derrière la pointe de Promenthoux, à environ cinq kilomètres de Nyon, se trouve un endroit charmant au bord du lac, qui forme là une anse arrondie, tout à l'opposé de celle qui se trouve de l'autre côté du promontoire. Ce petit golfe, où se jette la Dullive, cours d'eau qui descend de la hauteur sur laquelle se trouve le village de Dullit, a un caractère tout particulier, bien différent de ceux qui sont dans le voisinage de la ville. Le promeneur y trouve des falaises de sable, à l'aspect un peu triste et cependant plein de charme, du haut desquelles il voit



Plan actuel  
de la commune  
de Dully.

s'étendre devant lui la vaste plaine liquide du grand lac qui paraît se terminer à sa droite par deux caps qui semblent être une barrière sans issue et en être la dernière limite. Un peu plus loin les falaises disparaissent, et l'on trouve un joli bois de châtaigniers qui domine une verte prairie, retenue par un quai ou plutôt par une muraille, décrivant une courbe géante au bord de l'eau. A l'ombre de ces beaux arbres on peut passer quelques moments agréables à se reposer et à contempler un paysage majestueux et mélancolique qui invite à la rêverie.»

Ce portrait bucolique ne peut laisser indifférent quiconque se trouve à la quête d'un endroit charmant, ses habitants ont ainsi été séduits par le paysage de ce petit hameau, de ses coteaux et de sa plage.

A l'abri dans son écrin de vignes et de forêt, cette petite bourgade de la Côte vaudoise jouit d'une vue imprenable sur les rives du lac Léman. On la découvre lorsque, traversant par la Vy de l'Etraz cette délicieuse contrée de la Côte, on atteint le village de Bursins, puis en tournant vers le lac, on voit le paysage s'incliner doucement avant de se redresser et une colline allongée qui cache la rive. Dans cette dépression, parallèle au Jura, coulent la Dullive et ses affluents.

## LA DULLIVE

La Dullive est le plus important des petits affluents du Léman compris entre l'Aubonne et la Promenthouse. Formée par la réunion de plusieurs cours d'eau dont le Merdasson, la rivière reçoit aussi sur sa rive gauche le Fossy et sur sa rive droite la Vorsairiaz qui prend dans son cours inférieur le nom de Lavasson pour la rejoindre.

Elle descend du territoire de Luins et se jette dans le lac Léman à la limite des communes de Dully et de Gland. Quelques-uns de ses affluents viennent de la crête dominant le vignoble, traversant ce dernier et la plaine adjacente. Avant son embouchure, au sud de Dully, la Dullive parcourt un petit ravin. Sa longueur est de 6 km.

Certaines personnes estiment que cette rivière est la limite occidentale du vignoble estimé appelé la Côte. D'autres reculent cette limite jusqu'à la Sérine, au-delà de Begnins. Il y avait autrefois un port, à l'embouchure de la Dullive, dans la juridiction du prieur de Romainmôtier,



*L'affluent de la Dullive rejoint le Léman (photo E. Caboussat).*

du fait de l'emplacement du château de Bursins et d'autres maisons de nobles. Cette rivière marquait alors la frontière entre les terres du prieuré de Romainmôtier et la baronnie de Prangins.

#### *La Dullive amputée*

Autrefois, la Dullive formait la limite du territoire des communes de Dully (district de Rolle) et de Gland (district de Nyon). Vers 1880, son cours a été rectifié à l'endroit où elle vient se jeter dans le lac. A la suite de cette correction, une parcelle de la commune de Dully qui était précédemment une sorte de presqu'île s'est retrouvée détachée de la commune et rattachée sur la rive opposée de la Dullive, sur le territoire de Gland. Cette propriété de la Dullive, qui avait appartenu précédemment à M. Jean Diodati, a été par la suite, vers 1909, vendue aux enchères et acquise par M<sup>lle</sup> Testuz.

Malheureusement, le plan cadastral de la commune de Dully n'a jamais été modifié. Il mentionne encore l'ancien cours de la Dullive sans rectification comme une portion de terrain appartenant au domaine

dit La Sablière, tandis que le plan cadastral de la commune de Gland a été rénové et mis en vigueur en janvier 1908. Or, en janvier 1900, était intervenue une reconnaissance des limites territoriales entre les communes de Dully et de Gland. Selon le procès-verbal approuvé par le Département des finances, il y est admis que la Dullive faisait limite de territoire jusqu'au lac Léman.

On se demande alors comment lors de cette rénovation du cadastre, où la commune de Dully a dû être représentée, celle-ci n'est pas intervenue pour faire valoir ses droits en faisant opposition aux nouveaux plans. Ce n'est qu'en avril 1915 que la commune de Dully demanda l'avis d'un bureau d'avocats lausannois pour savoir si elle pouvait encore élever une prétention sur le droit de propriété de cette bande de terrain.

Le bureau d'avocats lausannois proposa une solution suggérée par la direction du Cadastre qui permettait d'obtenir un arrangement à l'amiable consistant à faire usage des articles 98 et suivants de l'Ordonnance fédérale sur le Registre foncier. Selon ces dispositions, lorsque, par mégarde, une inscription a été opérée d'une manière inexacte et que l'erreur commise n'est constatée qu'après que les intéressés ou des tiers en ont eu connaissance, le conservateur doit en aviser les intéressés en leur demandant de consentir par écrit à la rectification. En cas de consentement de tous, il peut procéder à celle-ci. En revanche, en cas de refus de l'un d'entre eux, il doit demander au juge d'ordonner cette rectification.

Auparavant, une levée des plans de la commune de Gland ordonnée le 13 avril 1827 par le commissaire-arpenteur Rigot et à laquelle avait assisté M. Jean-Isaac Mariot, le syndic de Dullit, avait précisé les limites du territoire de cette commune. Le procès-verbal de ladite séance devait être remis à chacune des communes en indiquant que la reconnaissance s'était faite d'après l'ordre de numéro indiqué sur le plan aux trente-deux pierres marquées et considérées par les parties comme bornes territoriales.

Malheureusement, le manque de documents d'archives ne permet pas de relater la suite de cette affaire. Quoiqu'il en soit, cet incident de voisinage n'a pas empêché à la commune de Gland d'entretenir de bonnes relations avec celle de Dully.

## DÉLIMITATION DU TERRITOIRE

Le village de Dully est situé à 425 mètres d'altitude sur une superficie de 164 hectares. Autrefois, cette superficie était constituée de 80 ha en champs, 36 ha en prés, 21 ha en forêts et 22 ha en vignes.

Il domine la route de Lausanne à Genève et le coteau couvert de vignobles, situé précisément à 2 kilomètres à l'est de Gland et à 2 kilomètres au sud de la station de Gilly-Bursinel. Appartenant au district de Rolle (dès 1798), il est intégré dans celui de Nyon depuis 2005. La commune se trouve à l'extrémité méridionale du cercle de son ancien district. Son territoire est donc bordé au sud-ouest, par la ville de Gland, au sud-est par le Léman, au nord-ouest, par le territoire de Luins, au nord par Bursins et au nord-est par Bursinel.

### *L'ancien district de Rolle*

En 1803, le Grand Conseil vaudois adopta une loi dont l'article unique stipulait que le canton de Vaud était divisé en dix-neuf districts. Jusqu'à la nouvelle loi sur la refonte des districts, la commune de Dully faisait donc partie de celui de Rolle. Situé au cœur de la Côte, le district de Rolle était le plus petit des districts vaudois avec ses 4250 hectares. Mais il pouvait se targuer de posséder, à côté de celui de Lavaux, la plus grande superficie viticole du canton. Il comprenait treize communes : Allaman, Bursinel, Bursins, Burtigny, Dully, Essertines-sur-Rolle, Gilly, Luins, Mont-sur-Rolle, Perroy, Tartegnin, Vinzel et Rolle.

L'industrie était peu répandue dans ce territoire essentiellement consacré à l'agriculture et la viticulture. La vigne occupait le versant inférieur de la Côte jusqu'à l'altitude de 600 mètres. Un vignoble moins étendu était situé sur les pentes qui descendent des villages de Dully, Bursinel, Perroy et Allaman à la rive du Léman tandis que le haut du versant et le plateau supérieur étaient en grande partie couverts de forêts.

Ce district, caractérisé par la forte déclivité de ses terrains, est subdivisé en deux niveaux à proximité du Léman : la Grande-Côte occupe l'espace compris entre Begnins et Aubonne et la Petite-Côte borde le lac et s'étendait des communes riveraines de Dully à Allaman. Cette

# Table des matières

REMERCIEMENTS .....	7
AVANT-PROPOS .....	9
SITUATION GÉOGRAPHIQUE .....	11
Introduction .....	11
La Dullive .....	12
<i>La Dullive amputée</i> .....	13
Délimitation du territoire .....	15
<i>L'ancien district de Rolle</i> .....	15
<i>Dully: un habitat dispersé</i> .....	16
<i>Un petit héritage du Vernay</i> .....	18
HISTOIRE ET ORIGINES .....	19
Origine du nom .....	19
La Préhistoire .....	21
<i>Age de la pierre</i> .....	21
<i>Age du bronze</i> .....	23
<i>Age du fer</i> .....	23
L'Epoque romaine .....	24
<i>Les routes romaines en Suisse romande</i> .....	24
<i>Bornes milliaires de Dully</i> .....	25
<i>Dully: nécropole romaine</i> .....	27
<i>Les fouilles de 1950</i> .....	27
Le Moyen Age .....	28
<i>La colonisation burgonde</i> .....	28
<i>Dully: nécropole burgonde?</i> .....	29
Les seigneurs de Dullit .....	32
<i>La taille de 1550</i> .....	40
Les Armoiries .....	42
Le Régime bernois .....	42
<i>Les origines</i> .....	42
<i>L'administration</i> .....	44
<i>Cas de Bursinel/Dully</i> .....	44
Le Pays de Vaud et l'étranger .....	44
<i>Et les gens de Dully?</i> .....	45
DULLY, COMMUNE VAUDOISE .....	47
Les origines de la commune .....	47
L'organisation politique .....	48



<i>Gouverneurs et syndics</i> . . . . .	48
Les Autorités communales . . . . .	49
<i>Les Syndics de Dully</i> . . . . .	50
Les Bourgeois de la commune . . . . .	52
<i>La notion de bourgeoisie</i> . . . . .	52
<i>Les premières familles</i> . . . . .	52
La population villageoise . . . . .	53
<i>La Bourse des pauvres</i> . . . . .	55
Enquête sur le paupérisme . . . . .	56
<i>L'enquête de 1841</i> . . . . .	57
L'ÉCOLE VAUDOISE ET L'INSTRUCTION PUBLIQUE . . . . .	59
L'instruction publique . . . . .	59
Pasteurs et régents . . . . .	60
<i>L'engagement d'un régent à Dully</i> . . . . .	60
<i>Les ambiguïtés du métier de régent</i> . . . . .	62
L'enquête Stapfer . . . . .	63
<i>Les écoles de Dully et Bursinel</i> . . . . .	64
Les bâtiments scolaires . . . . .	66
<i>La maison d'école de Dully-Bursinel</i> . . . . .	67
LA VIE RELIGIEUSE ET SOCIALE . . . . .	71
La vie religieuse . . . . .	71
<i>La paroisse</i> . . . . .	71
<i>La paroisse de Bursinel-Dully</i> . . . . .	73
La vie sociale . . . . .	75
<i>Extraits des assemblées communales</i> . . . . .	76
<i>Un rapport spécial de 1907</i> . . . . .	76
Petites activités artisanales . . . . .	77
<i>La Filature</i> . . . . .	78
<i>La pêche</i> . . . . .	78
<i>Les Schneiter et Isely: une lignée de pêcheurs</i> . . . . .	80
QUELQUES « MONUMENTS » DU VILLAGE . . . . .	83
Patrimoine architectural . . . . .	83
<i>La fontaine couverte de Dully</i> . . . . .	84
<i>L'Auberge communale</i> . . . . .	87
<i>La maison d'école et laiterie (1840)</i> . . . . .	92
<i>L'épicerie du village</i> . . . . .	95
<i>Le Bureau des Télégraphes</i> . . . . .	96

<i>L'ancienne maison de commune</i> . . . . .	98
L'éclairage public . . . . .	98
LES CHÂTEAUX DE LA COMMUNE . . . . .	101
Le château de Dully . . . . .	101
<i>Historique</i> . . . . .	101
<i>L'intérieur du château</i> . . . . .	107
<i>Un château sans vignes ?</i> . . . . .	107
Les dépendances . . . . .	108
<i>L'ancien rural</i> . . . . .	108
<i>La maison de fermier</i> . . . . .	109
<i>L'Orangerie</i> . . . . .	109
Le château Pictet-Lullin . . . . .	109
<i>Historique</i> . . . . .	109
<i>Le vignoble</i> . . . . .	113
Les Châtaigniers . . . . .	113
<i>Historique</i> . . . . .	113
<i>La Châtaigneraie</i> . . . . .	115
LA COMMUNE DE DULLY D'HIER À AUJOURD'HUI . . . . .	117
Evolution de la population . . . . .	117
Développement de l'agglomération . . . . .	122
Le Centre communal (1989) . . . . .	122
Le Complexe scolaire (1993) . . . . .	123
Les Sociétés locales . . . . .	124
<i>Le « Trait-d'Union »</i> . . . . .	124
<i>Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Dully</i> . . . . .	125
<i>Le Tennis-Club de Dully</i> . . . . .	126
Fête du centenaire et aménagements . . . . .	127
<i>La Fête du Centenaire (1798-1898)</i> . . . . .	127
<i>La suppression de la Halte du Vernay</i> . . . . .	129
<i>Les « Toblerones »</i> . . . . .	129
<i>La plage de la Dullive</i> . . . . .	130
ANNEXE . . . . .	133
Liste des chefs de famille soumis à la taille à Dully en 1550 . . . . .	133
Enquête de 1799 sur les écoles de Dully et Bursinel . . . . .	139
BIBLIOGRAPHIE . . . . .	145
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	149

*Achévé d'imprimer  
le vingt-quatre janvier deux mille treize  
pour le compte des Editions Cabédita à Bière.*

*Mise en pages: Pierre Maleszewski - PAO graphique*

*Correctrices: Valérie Caboussat, Eliane Duriaux*

Si ce livre vous a plu, si cette collection vous intéresse, demandez notre catalogue à votre libraire ou les autres titres édités par nos soins. A défaut, adressez-vous directement à:

SUISSE  
Editions Cabédita  
Route des Montagnes 13  
CH-1145 Bière

INTERNET  
[www.cabedita.ch](http://www.cabedita.ch)

FRANCE  
Editions Cabédita  
BP 9  
F-01220 Divonne-les-Bains

Imprimé en Suisse